



Pas de cérémonies commémoratives mais le devoir de mémoire demeure

Conformément aux directives gouvernementales, en raison du risque sanitaire dû à la pandémie coronavirus, les rassemblements à l'occasion des cérémonies commémoratives **sont** suspendus.

Dimanche 26 avril, le dernier dimanche d'avril comme le stipule la loi 54-415 du 14 avril 1954, devait se tenir « la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation ».

La Secrétaire d'État auprès du Ministère des armées, Geneviève Darrieusecq, déposera, seule, une gerbe au Mémorial de la Shoah puis au Mémorial des Martyrs de la Déportation à Paris, toutes les autres cérémonies étant annulées.

Confinés mais solidaires et unis, rendons hommage à tous ces martyrs déportés et torturés. Souvenons-nous de toutes ces femmes, tous ces hommes, tous ces enfants victimes de l'innommable barbarie. Refusons d'oublier pour que nous n'ayons jamais à voir naître pareilles souffrances.

Service communication

Hôtel de Ville - 8 rue Jules Pams – 66 660 PORT- VENDRES

04 68 82 59 87 – presse@port-vendres.com



COMMEMORATION DU DIMANCHE 26 AVRIL 2020
Journée Nationale de Déportation
et des morts dans les camps de concentration

L'annulation des cérémonies sur tout le territoire ne peut nous empêcher d'avoir une pensée pour les victimes de la déportation.



Il y a 75 ans, au printemps 1945, des femmes, des enfants et des hommes ont montré leur dignité ils ont fait preuve de résistance, face à des conditions inhumaines, malgré la présence constante de la mort.

Durant la deuxième guerre mondiale, de janvier à mai 1945, pendant leur progression sur le sol allemand, les armées alliées découvrent l'indescriptible : l'horreur concentrationnaire instaurée depuis 1933 par Adolf Hitler.

Des femmes, des enfants et des hommes, Juifs, Tsiganes, Résistants, Opposants politiques, Homosexuels, ont été déportés, torturés, humiliés, massacrés dans près d'une centaine de camps, essentiellement disséminés dans le nord et l'est de l'Europe.

Une barbarie poussée à l'extrême, synonyme de défaite de la conscience humaine.

Service communication

Hôtel de Ville - 8 rue Jules Pams – 66 660 PORT- VENDRES
04 68 82 59 87 – presse@port-vendres.com



En cette journée du 26 avril 2020, en mémoire du passé douloureux, combattons en France et dans le monde, pour que plus jamais, le racisme, l'antisémitisme et l'intolérance ne se produisent de nos jours et dans le futur.

Des enfants déportés, tués, et exploités dans les camps de la mort.



Port-Vendres pleure également ses martyrs tel ce jeune Port-Vendrais devenu un héros de la résistance. François Joly est né le 4 avril 1924 à Port-Vendres, mort en action le 16 août 1944 à Bournoncle–Saint-Pierre (Haute-Loire). Réfractaire au STO, c'est un résistant notoire dans le maquis Saint-Beauzire « Pierre-Louis ». Le nom de François Joly figure parmi les trente-sept noms du monument commémoratif des morts de 1939-1945 érigé près du hameau des Combes à Bournoncle. Il est également gravé sur le monument aux morts de Port-Vendres.

Service communication

Hôtel de Ville - 8 rue Jules Pams – 66 660 PORT-VENDRES

04 68 82 59 87 – presse@port-vendres.com



Après la guerre, le Maire Raoul Torreilles lui a rendu hommage en donnant son nom à un quai de Port-Vendres.

Il fut déclaré « mort pour la France », "tué au combat", homologué FFI.

Nous publions parallèlement le message commun des associations de déportés

http://www.landes.gouv.fr/IMG/pdf/message_2020_souvenir_de_portation.pdf

Service communication

Hôtel de Ville - 8 rue Jules Pams – 66 660 PORT-VENDRES

04 68 82 59 87 – presse@port-vendres.com